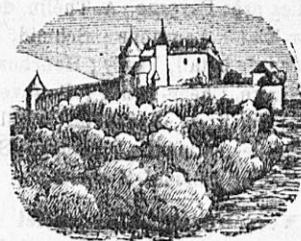




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 " . . . 6 mois " 2.50
 Etranger. 1 an " 9.—
 " . . . 6 mois " 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9²¹. — BULLE, arr. 9⁰⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8⁴⁸ 11²⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1^{er} étage)

LA POLITIQUE

Il en est qui croient émettre une maxime de la plus haute sagesse, qui s'imaginent faire preuve d'esprit et d'intelligence en disant: Pour faire de la politique, il faut être riches.

Evidemment, si l'on veut rechercher le comble de l'absurde, on ne saurait qu'ajouter foi à ces paroles. En effet, est-il rien de plus absurde, en notre siècle de progrès et de conquêtes démocratiques, que d'abdiquer bénévolement, et sans aucun profit pour la communauté, toute liberté de croyance et d'opinion, que de renoncer à s'immisceler des affaires du pays, à en discuter, à se tenir au courant de la marche de la vie publique?

Non, renoncer à ces droits imprescriptibles du citoyen suisse serait renoncer à sa qualité d'homme libre; ce serait abdiquer sa dignité de descendant des preux qui ont donné l'indépendance à notre patrie. Nous comprenons aisément qu'il ne saurait être donné à tous et qu'il ne pourrait être conseillé sagement de se jeter dans la mêlée, sans direction comme sans programme, de suivre tant de pernicieux exemples d'en haut en semant, dans un but de propagande, l'or à pleines mains, non l'or de la collectivité, mais le sien propre. Celui qui agirait ainsi serait certainement celui à qui pourrait être adressé pratiquement le conseil ci-dessus.

Il fut un temps, et il n'est pas fort éloigné de nous, où, pour avoir osé exprimer librement et publiquement son opinion, pour n'avoir pas craint de critiquer les errements, de discuter des affaires publiques, un citoyen se voyait exposé à toutes les vilénies, à toutes les lâches représailles, aux plus obscures vengeances. Mais heureusement, un vent de justice a soufflé sur le pays et a balayé tous les miasmes de cet esprit d'autoritarisme qui interdisait toute liberté de polémique ou de discussion dans le peuple. L'esprit d'indépendance se réveille dans le peuple. Celui-ci, courbé si longtemps sous un joug odieux, se sent renaitre à l'espérance, et reprend avec courage, avec la vie publique, le contact qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Eh bien oui! on peut encore, on doit même faire de la politique. Mais il y a la manière! Est-ce à dire que, pour faire preuve de civisme, on mêle

la politique à la moindre de nos actions? Faut-il que toute la vie d'un individu soit subordonnée à la question de savoir s'il fait ou non de la politique? Ce serait là une théorie dangereuse pour les citoyens en particulier et pour la collectivité en général.

Peut-on confondre le souci de la politique avec l'esprit de parti, ou plutôt avec le parti-pris? Peut-on dire qu'on fait de la politique lorsqu'on est dirigé par un esprit d'intransigeance tel que l'on en vient à reprocher à quelqu'un ses accointances et ses amitiés. S'imaginer-t-on faire œuvre utile, lorsqu'on dit à un camarade: « Comment, tu fréquentes un tel, qui est un tpelet? » ou bien: « Tu n'es pas un bon citoyen, puisque tu recherches la société de tel autre, qui est radical? » Cet esprit d'exclusivisme et d'intransigeance est heureusement plus rare aujourd'hui qu'autrefois, bien qu'on puisse le rencontrer encore dans des classes où l'on serait en droit de le voir banni à jamais. Comment! parce que l'on a une opinion contraire à celle du voisin, il serait défendu de causer avec ce dernier! Mais ce serait là le comble de l'absurde. Ce ne serait certes pas faire œuvre de politique, bien au contraire. La divergence d'opinions ne doit point exclure les sentiments et ne saurait empêcher de solides amitiés parfois de se nouer entre deux citoyens de parti différent.

Non, ne faisons pas de la politique de cette nature. Mais faisons-en de bonne et de profitable en s'intéressant à la marche des affaires publiques, en faisant ressortir chaque jour la supériorité de ses opinions et du programme de son parti. Dans des causeries qui n'auront rien d'acérbé, cherchons à gagner à notre cause de nouvelles recrues. Faisons toucher du doigt les fautes commises, les erreurs intervenues dans la direction des affaires du pays. Ne craignons pas de critiquer lorsqu'il y a des actes critiquables, tout en reconnaissant loyalement le bien, lorsque parfois il y en a. C'est en se renseignant ainsi mutuellement, c'est en causant ainsi des intérêts du peuple, de ses revendications et de ses droits que l'on fera de bonne besogne. Cela, c'est faire de la politique et de la bonne. Et celle-là ne vous attirera jamais d'ennuis de la part de ceux que vos appréciations pourraient blesser dans leur amour-propre.

NOUVELLES SUISSES

Mort d'un explorateur suisse. — L'explorateur polaire anglais Dr Mawson, qui après une expédition de trois ans dans l'Antractide vient de rentrer à Adélaïde, annonce la mort de ses deux compagnons, le lieutenant anglais Ninnis et le sportsman suisse Dr Mertz, de Bâle.

Le lieutenant Ninnis est tombé avec son traîneau dans une crevasse le 14 décembre 1912 et malgré tous les efforts de ses camarades n'a pu être ramené au jour. Les deux survivants continuèrent alors leur route sur le glacier horriblement déchiqueté, au milieu de grandes privations et en luttant contre de terribles tempêtes de neige. Dr Mertz souffrait beaucoup et s'affaiblissait graduellement. Il finit par succomber à minuit dans la nuit du 7 au 8 janvier 1913. Les deux intrépides explorateurs ne vivaient plus depuis bien des jours que de la chair de leurs chiens. Mais les pauvres bêtes étaient si affamées que leur viande n'avait plus guère de qualités nutritives.

En dépit de ses atroces souffrances, raconte le Dr Mawson, Dr Mertz conserva jusqu'au bout son courage et sa bonne humeur.

Resté seul, Dr Mawson pourvint sa route et atteignit enfin, au moment où les forces allaient l'abandonner, un dépôt de vivres préparé par une colonne de secours envoyée à sa recherche. Lorsqu'il put arriver au gros de l'expédition et à son navire l'*Aurora*, il était dans un état effrayant. Les soins qui lui furent prodigués rétablirent sa santé.

Dr Xavier Mertz, le seul Suisse qui fit partie de l'expédition, était âgé de 35 ans. Il a encore ses parents à Bâle.

R. P. — M. Hoffmann, président de la Confédération, a terminé le projet de message du Conseil fédéral dans la question de l'initiative pour l'élection du Conseil national par la R. P.

Ce projet sera discuté par le Conseil fédéral dans le courant de la semaine prochaine.

Affaires tessinoises. — Le Syndicat de la Banque du Tessin transmettra le rapport des experts sur la Banque cantonale à la commission de liquidation qui se réunit aujourd'hui à Bellinzone. Le conseil d'administra-

tion de la Banque du Tessin est également convoqué pour mercredi à Bellinzone pour l'élection du directeur.

M. Baccilieri, directeur de la Banque cantonale, a été arrêté lundi dans sa villa, à Muralto. Il a été interrogé mardi matin, à Lugano, par le procureur général. On parle d'autres arrestations.

— L'assemblée des délégués conservateurs du district de Lugano a proclamé à l'unanimité la candidature de l'avocat Balestra, en remplacement de M. Lurati, au Conseil national.

Nes approvisionnements en blé. — La question de l'approvisionnement de la Suisse en blé reste à l'examen. Cependant, au cours de l'année écoulée, on a déjà augmenté considérablement les approvisionnements. En outre, différentes mesures ont été prises de nouveau pour assurer la préparation financière de la Suisse à la guerre.

Banque hypothécaire. — Le rapport de gestion de l'administration des finances pour 1913 signale que 19 cantons seulement ont répondu jusqu'ici à la circulaire concernant la création d'une Banque hypothécaire suisse. Presque tous se sont prononcés contre la création de cette banque.

Les avions suisses. — Le département militaire a renseigné le Conseil fédéral dans sa séance d'hier sur le résultat des études de la sous-commission chargée de faire des propositions pour le choix des appareils d'aviation destinés à l'armée.

Cette commission n'a pas encore pu s'arrêter à une solution. Toutefois, elle est près d'aboutir. A la suite d'ententes avec un nombre restreint de fabricants (5 ou 6) de France, d'Allemagne et d'Autriche, elle a demandé et obtenu l'autorisation de procéder dans le pays à des essais de quelques modèles de monoplans et de biplans. Ces essais auront lieu dans le courant du mois de mars à Berne.

La loi sur les épizooties. — Le département fédéral de l'agriculture a arrêté le texte du projet de révision de la loi sur les épizooties. Il a nommé une commission de vingt-quatre experts, qui se réunira à Berne le 17 courant.

La Suisse romande est représentée dans cette commission par MM. Bosser-Delacour, conseiller national, Cor-

ricole Suisse

par l'Etat
 bons vachers et
 estiques (bons gages)
 rue Gutenberg 3 b.,
 Genève.

asion.

remise à enlever

Joseph Dupasquier,
 ur.

de bœufs

pays.

à fr. 1.30 le kg.

BOUCHERIE

près Lausanne.

IX

liez

re les
 rtres, etc.
 fr. et 5 fr. 50.

EZ, Morat.

our

ntre

es, etc.

pharmacies.

PELLET

or choix. Bœuf à bonil-
 mouton 1.40. Graissé
 rement.

roprié à la

PS

ment le

ns difficiles;
 ertes, etc.;

: Pharmacie Ge
 291

celles près Payerne ; A. Thélin, député aux Etats, Lausanne ; Schmid, marchand de bétail, Vevey ; Henchoz, vétérinaire, Chêne-Bourg ; Pettavel, député aux Etats, Neuchâtel ; Wuilleret, conseiller national, Fribourg ; Seiler, conseiller national, Zermatt.

Neuchâtel. — Le préfet de la **Chaux-de-Fonds.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. Léon Muller, député, aux fonctions de préfet du district de La Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Arthur Mungler, qui n'a pas accepté sa nomination.

— La gare des Verrières. — Les agents des postes suisses et des chemins de fer fédéraux en gare de Pontarlier ont reçu l'avis d'avoir à se préparer à être transférés aux Verrières dès le 1^{er} mai prochain.

— Un vol. — M. Daniel von Känel, messager au Locle, avait déposé un panier rempli de colis dans l'allée du n^o 31 de la rue du Parc, à la Chaux-de-Fonds. A son retour contenant et contenu avaient disparu. La valeur des objets volés est estimée à environ 8000 francs.

On a rapporté à la police un paquet contenant des boîtes de montres or et argent, trouvé dans une carrière. Le voleur aura trouvé cette marchandise trop compromettante et s'en sera débarrassé. La valeur de ces boîtes est de 4000 francs.

Genève. — Le cambriolage de la rue des Allemands. — MM. Theurillat et Bœtcher ont établi que deux cents montres, or, argent et acier, représentant une valeur de 9958 fr. 50, avaient été volées dimanche.

Quant aux bijoux, ils sont si nombreux que leur valeur n'a pu être exactement déterminée. On les estime à environ vingt mille francs. Les objets disparus consistent principalement en sautoirs, médaillons pour hommes et femmes, bagues, bracelets et bourses en or.

A L'ÉTRANGER

Les affaires d'Orient. L'autonomie de l'Épire.

On mande d'Argyrocastro qu'en dépit de toutes les mesures militaires,

FRUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Enfant du Trocadéro

PAR
MARC MARIO.

— Vous savez ?
— Oui, je sais que ces dix mille francs avaient été confiés à votre pauvre mari par son ancien sergent-major, un nommé Maurin. Mais pourquoi ne me l'a-t-il pas dit ?
— Parce que, sans doute, il avait deviné le crime de Maurin et qu'à son tour il voulait le sauver.
— Que voulez-vous dire ?
— C'est vrai, vous ne savez pas, personne ne sait...
Et Maria fit à M. Montagnet le récit de ce qui s'était passé entre le caporal Lavalette, Maurin et Chabert.

Lorsqu'elle eut terminé son récit, elle s'écria :
— Et maintenant, monsieur, vous savez pourquoi mon mari a gardé le silence. Il

3 000 insurgés ont réussi à se réunir en dehors de la ville. Après un *Te Deum* chanté par le métropolitain de Velas, ils ont proclamé l'indépendance de l'Épire. Georges Cristaky Zografos a proclamé l'autonomie de l'Épire. Il a dit que la Grèce a dû sacrifier l'Épire à des intérêts supérieurs, mais que le peuple épirote se trouve dans l'impossibilité de se soumettre au joug d'un peuple barbare. Il a ajouté que les garanties promises ne sauraient être assurées et que les Épirotes réalisent aujourd'hui un rêve caressé depuis cinq siècles et sont décidés à mourir pour la liberté.

M. Zografos a proclamé l'égalité de tous devant la loi, en menaçant de sanctions sévères tout perturbateur de l'ordre. Il a terminé sa proclamation par des hourras en l'honneur du roi, de l'armée et du peuple grec.

Les manifestants se sont rendus ensuite en groupe devant le palais du gouvernement, où le métropolitain de Velas a harangué la foule ; ils se sont dirigés enfin vers la métropole où ils ont arboré le drapeau du gouvernement autonome ; ce drapeau est semblable au drapeau grec mais il porte en plus au centre un aigle noir bicéphale surmonté d'une couronne, d'une épée et d'un globe de couleur rouge.

Le soulèvement épirote commence à préoccuper assez sérieusement les milieux politiques viennois où l'on déclare cependant être convaincu de la loyauté absolue du gouvernement grec dans l'exécution de ses promesses.

Le gouvernement italien est très préoccupé par les événements d'Épire. On a confiance toutefois dans la sagesse et l'habileté de M. Venizelos et dans les efforts des puissances pour circonscrire et accommoder le différend.

France. — La tuerie de Landreau. — Mardi a comparu devant la Cour d'assises de la Loire-Inférieure un jeune domestique âgé de 15 ans, Marcel Redureau, qui, le 30 septembre dernier, commit à la ferme du Landreau sept assassinats.

Le 1^{er} octobre, à 7 heures du matin, une ménagère qui venait chercher du lait à la ferme fut surprise

payait sa dette de reconnaissance. Hélas ! depuis j'ai appris, moi aussi, que Maurin avait volé, et qu'accusé, il s'était tué dans sa prison. C'est ce même caporal Lavalette que j'ai rencontré à l'Exposition qui me l'a appris, et c'est ce qui m'a frappé. C'est cette atroce nouvelle qui m'a déchiré le cœur. Jusqu'à ce moment j'ignorais l'héroïque motif du silence de mon mari et lorsque je l'ai appris si brutalement, un vertige m'a pris et j'ai perdu connaissance.

« C'est à ce moment, sans doute, que j'ai été séparée par la foule de ma fille qui s'est trouvée égarée.

« Heureusement, Dieu veillait sur elle. » La nouvelle de la mort de Maurin terrifia M. Montagnet. Maurin mort, c'était la réhabilitation de Chabert privée d'un témoignage indispensable.

Oh ! ce malheur viendrait-il encore briser son espoir, sa sublime espérance ?

Maurin, c'était l'unique témoin, celui qui seul pouvait prouver l'innocence de Chabert.

Alors, sans perdre une minute, doutant encore ou essayant de douter, l'ancien magistrat courut à Melun.

Hélas ! à peine fut-il arrivé à la prison

de trouver la demeure silencieuse. Sur le seuil de la porte elle aperçut un enfant du fermier, le petit Pierre Mabit, âgé de 4 ans. Le bébé pleurait. Il dit que la mère et la grand'mère saignaient. Des voisins aussitôt avertis accoururent. Ils découvrirent dans la cuisine les cadavres de la fermière et de sa domestique, Marie Dugast.

On alla prévenir les gendarmes. Ceux-ci constatèrent qu'il y avait sept victimes : le fermier Mabit, étendu près de son pressoir, la gorge tranchée ; sa femme était près du foyer, dans la cuisine, la tête presque séparée du tronc, le ventre horriblement tailladé. A ses pieds gisait, morte, la domestique, Marie Dugast. Enfin, dans leurs lits, la grand'mère, Mme Mabit, âgée de 79 ans, deux fillettes, Marie et Henriette Mabit, et un bébé de 2 ans, Joseph Mabit, avaient été également égorgés.

On découvrit bientôt dans un pavillon inhabité, à 500 mètres de la maison où le crime avait été commis, le domestique de ferme. Il portait aux mains et sur sa chemise des traces de sang. On l'arrêta et, après quelques hésitations, il avoua avoir tué son patron parce que celui-ci lui faisait des remontrances.

Belgique. — Charbonnages inondés. — Un coup d'eau s'est produit dans le charbonnage de Strepy-Bracquegnies, dans le puits du Thieu, en activité depuis trois ans seulement. Une poche a crevé et un torrent d'eau s'est répandu dans la mine avec une rapidité extraordinaire. L'eau a atteint 71 mètres de hauteur. Neuf travailleurs ont été noyés, ainsi que 22 chevaux. Une maison située au-dessus du point où s'est produit l'accident s'est effondrée par suite de l'affaissement du terrain.

— Explosions. — Mardi, dans la carrière de Préalles, à Chanxhe-le-Sprimont, on était occupé à préparer une mine lorsqu'elle fit explosion, provoquant un éboulement. Deux personnes, dont un directeur, ont été tuées ; quatre ouvriers ont été grièvement blessés.

— A Pailles, près de Port-Vendres, une explosion de dynamite s'est pro-

qu'il eut confirmation de la triste nouvelle. Alors, un horrible désespoir s'empara de lui.

En effet, Maurin s'était tué le lendemain de sa visite. Accablé de remords, il avait voulu se soustraire à la honte. La mort de Chabert, qui était son œuvre, l'avait épouvané, l'avait rendu fou de douleur.

Mais il avait, lui aussi, songé à l'honneur de son ancien soldat.

Avant de se tuer, il avait écrit une longue lettre à Mme Chabert.

Cette lettre fut remise à M. Montagnet qui l'ouvrit fébrilement.

A peine en avait-il lu les premières lignes qu'il poussa un cri de joie.

Maurin, avant de mourir, avait proclamé l'innocence de Chabert.

Trois mois après, la Cour de Cassation, après les nombreuses démarches faites par M. Montagnet, se basant sur la découverte du fait nouveau exigé par la loi, réhabilitait Chabert.

Enfin, justice est faite.

L'innocence de Chabert fut solennellement proclamée.

duite. Il y a quatre morts et de nombreux blessés.

Allemagne. — Les grandes manœuvres allemandes. — Les manœuvres de cet automne auront une importance toute particulière. Les troupes en présence représenteront à peu près 250,000 hommes, 50,000 chevaux, 1,060 canons et 860 mitrailleurs d'infanterie. Quatre corps d'armées prussiens et deux corps d'armées bavarois prendront part à ces manœuvres. Des divisions de cavalerie seront constituées en empruntant des brigades à divers autres corps d'armées. Ainsi qu'on s'en souvient, leur date est fixée du 14 au 18 septembre. Elles auront lieu au nord du Mein et à l'est de la Lahn.

Océanie. — Un cyclone. — Un cyclone, comme on n'en avait jamais vu depuis longtemps, s'est abattu, mardi, sur les îles Cook. L'île de Aitutaki a été dévastée. Un raz-de-marée a recouvert l'île de Mauki, détruisant tous les villages. Les habitants sont dans une situation navrante.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 3 mars. — MM. les capitaines d'infanterie Eugène Deschenaux, à Fribourg, et Louis Yerly, à Bulle, sont promus au grade de major dans le landsturm.
— M. Henri Derron, fils, à Morbion, est nommé notaire cantonné dans le district du Lac.

— MM. Laurent Cudry, de Montechu, et Charles Rossier, de Montagny-les-Monts, l'un et l'autre à Fribourg, sont nommés huissiers d'Etat.

Pour les apprentis. — Les apprentis et apprenties se préparent aux examens de fin d'apprentissage qui auront lieu en avril prochain, n'ont qu'à adresser une carte au Musée industriel cantonal à Fribourg, pour obtenir à titre de prêt gratuit un ouvrage sur leur profession, qui les aidera à mieux préparer.

GRUYÈRE

Foire de Bulle. — Est-il nécessaire de répéter que, à l'exception des grandes foires de mai et d'automne, les foires non favorisées par le beau temps perdent considérablement

La pauvre Maria, tenant étroitement serrée contre sa poitrine sa fille Josette, les larmes plein les yeux, écoutait debout, presqu'en défaillance, l'arrêt de la Cour de Cassation, qui lui rendait l'honneur, et plus que l'honneur, la vie.

Mais cela ne suffisait pas à satisfaire entièrement M. Montagnet.

La veille du jour où la Cour de Cassation réhabilitait Chabert, il avait pris avec son notaire des dispositions spéciales.

Il avait fait, de moitié avec sa sœur, une donation à Maria et à Josette, d'une somme de deux cent mille francs.

Un moment M. Montagnet avait voulu fournir sur sa seule part cette somme considérable : mais Philomène s'y était opposée, elle avait voulu, elle aussi, contribuer à une bonne œuvre.

En dehors de cette donation, le frère et la sœur avaient rédigé un testament par lequel ils laissaient tout ce qu'ils possédaient à la veuve et à l'orpheline de Chabert.

Maintenant, ils vivent heureux.

Le triste souvenir de cette fatale erreur est toujours présent à la mémoire de M. Montagnet, mais il s'estompé sur un

de leur importance ? Celle du dernier se trouva malheureux dans ce cas. Da fort bonne h une bruite vint assombrir l' tremper peu à peu les routes.

Les marchands étant nom tractations se sont ressenties présence, de sorte que nos br sans ont encore fait de bonne

188 têtes de gros bétail ont été conduites sur le foire. C'est peu relativement bre de celles qui ont été am foire de février, d'ordinaire pas plus importante que cel de mars.

Sur le marché au petit comptait 38 veaux, vendus à 2 fr. à 1 fr. 10 le kilo poids race porcine était représenté porcs gras, 24 porcs à en 70 porcelets. Le prix des porcelets autour de 1 fr. 20 les porcelets ont été payés en 70 fr. la paire. On comptait 12 têtes de races ovine et c

Aux Halles, l'animation est comme d'habitude. Les œufs enlevés à 8 et 9 pour 60 le beurre était cédé à 3 fr.

Précocité. — Par ce printemps fait quelques tiges de s'implanter chez nous. neige commencent à balayer ment leur blanche collier d'or. Mais il est des fleurs pas l'habitude de rencontrer saison. Outre des tussilage des fleurs a cueilli l'au-dessus d'Enney, des pleine floraison. Il a trou l'autre semaine, des vulné safrans près de Maulatrey mité de Bulle, des potenti

Le printemps serait-il si vement à nos portes ? Tar

Suites d'un accident. — sommes heureux d'apprendre cident survenu l'autre jour garçon des écoles de Bulle aussi grave qu'on ne le cr forte luxation de la jambe au moment de l'accident ture. Mais le blessé, la jeu sera rapidement guéri.

Conférences. — Le en, dimanche dernier, l' tune d'entendre la conféra à l'Hôtel Moderne, par le seur Masson, n'ont certen leur soirée. Ce fut un vr raire, dont nous remerci ble conférencier au no bullois.

M. Masson fut présent par une heureuse imp M. le syndic Glasson.

Cette conférence inau demandée par le Conseil Bulle, auquel on doit s

moins sombre.

Le temps a fait son œuvre La conscience du juge a r sa douleur s'est peu à peu a

La vie lui paraît moins de la mère et de la petite fi auxquelles ils essayent, sa faire oublier par leurs bon on souffert.

Josette, ils l'aiment et la leur propre enfant.

La mignonne est pour bienfaisant rayon de soleil cieusement éclairer d'une cordieuse leur existence tro

Et lorsque Maria, heure veu de son bonheur et les semble que la voix de la v de celui qui dort de son é l'innocent qui, du fond de à leur joie et les pardonne

morts et de nom-

— Les grandes ma-

s. — Les manœuvres

auront une im-

portance. Les trou-

ps d'armée bava-

riens ont encore fait de bonnes affaires.

188 têtes de gros bétail seulement

ont été conduites sur le champ de

foire. C'est peu relativement au nom-

bre de celles qui ont été amenées à la

foire de février, d'ordinaire pourtant

pas plus importante que celle du mois

de mars.

Sur le marché au petit bétail, on

comptait 38 veaux, vendus à raison de

1 fr. à 1 fr. 10 le kilo poids vif. La

race porcine était représentée par 4

porcs gras, 24 porcs à engraisser et

70 porcelets. Le prix des premiers os-

citait autour de 1 fr. 20 le kilo. Les

porcelets ont été payés en moyenne

70 fr. la paire. On comptait en outre

12 têtes de races ovine et caprine.

Aux Halles, l'animation était grande

comme d'habitude. Les œufs s'y sont

enlevés à 8 et 9 pour 60 centimes et

le beurre était cédé à 3 fr. 40 le kilo.

Précocité. — Par ci, par là, le

printemps fait quelques timides essais

de s'implanter chez nous. Les perce-

neiges commencent à balancer molle-

ment leur blanche colerette striée

d'or. Mais il est des fleurs que l'on n'a

pas l'habitude de rencontrer en cette

saïson. Outre des tussillages, un ami

des fleurs a cueilli l'autre jour,

au-dessus d'Enney, des primevères en

pleine floraison. Il a trouvé encore,

l'autre semaine, des vulnéraires et des

safrans près de Maulatrey et, à proxi-

mité de Bulle, des potantilles.

Le printemps serait-il donc définitive-

ment à nos portes? Tant mieux!

Suites d'un accident. — Nous

sommes heureux d'apprendre que l'ac-

cident survenu l'autre jour à un jeune

garçon des écoles de Bulle n'a pas été

aussi grave qu'on ne le craignait. Une

forte luxation de la jambe a fait croire

au moment de l'accident à une frac-

ture. Mais le blessé, la jeunesse aidant,

sera rapidement guéri.

Conférences. — Ceux qui ont

eu, dimanche dernier, la bonne for-

tune d'entendre la conférence donnée

à l'Hôtel Moderne, par M. le profes-

seur Masson, n'ont certes pas regretté

leur soirée. Ce fut un vrai régal littéraire,

dont nous remercions l'honorable

conférencier au nom du public

bullois.

M. Masson fut présenté à l'auditoire

par une heureuse improvisation de

M. le syndic Glasson.

Cette conférence inaugure la série

demandée par le Conseil communal de

Bulle, auquel on doit savoir gré de

moins sombre.

Le temps a fait son œuvre.

La conscience du juge a recouvré la paix,

sa douleur s'est peu à peu apaisée.

La vie lui paraît moins cruelle aux côtés

de la mère et de la petite fille de l'infortuné,

auxquelles ils essayent, sa sœur et lui, de

faire oublier par leurs bontés tout ce qu'elles

ont souffert.

Josette, ils l'aiment et la chérissent comme

leur propre enfant.

La mignonne est pour eux comme un

bienfaisant rayon de soleil qui vient déli-

de leur importance? Celle de jeudi

dernier se trouva malheureusement

dans ce cas. De fort bonne heure déjà,

une bruine vint assombrir l'air et dé-

tremper peu à peu les routes.

Les marchands étant nombreux, les

tractations se sont ressenties de leur

présence, de sorte que nos braves pay-

sans ont encore fait de bonnes affaires.

188 têtes de gros bétail seulement

ont été conduites sur le champ de

foire. C'est peu relativement au nom-

bre de celles qui ont été amenées à la

foire de février, d'ordinaire pourtant

pas plus importante que celle du mois

de mars.

Sur le marché au petit bétail, on

comptait 38 veaux, vendus à raison de

1 fr. à 1 fr. 10 le kilo poids vif. La

race porcine était représentée par 4

porcs gras, 24 porcs à engraisser et

70 porcelets. Le prix des premiers os-

citait autour de 1 fr. 20 le kilo. Les

porcelets ont été payés en moyenne

70 fr. la paire. On comptait en outre

12 têtes de races ovine et caprine.

Aux Halles, l'animation était grande

procurer au public, en même temps

qu'un délassement, une occasion de

s'instruire et de goûter la haute cul-

ture littéraire.

La prochaine conférence sera don-

née, également dans la grande salle

de l'Hôtel Moderne, dimanche soir, 8

mars, par M. le professeur Girardin.

Le sujet choisi: *Les chemins de fer à*

travers les Alpes, attirera certaine-

ment le public des grands jours.

Marché-concours de che-

vaux. — Pour le marché-concours

de poulains et pouliches organisé par

la Fédération fribourgeoise des syn-

dicats chevalins qui aura lieu lundi,

sur les Grands-Places, à Fribourg,

sont inscrits 69 sujets, soit 24 nés en

1913, 17 en 1912, 16 en 1911, 10 en

1910 et 2 en 1909.

Il sera, en outre, exposé deux ja-

naments poulinaires comme modèle.

Les inscriptions proviennent: 26

du district de la Sarine, 19 du Lac,

17 de la Singine, 6 de la Glâne et 3

de la Broye.

Les exposants sont informés que,

pour obtenir le transport gratuit en

retour des animaux qui auront figuré

au marché et qui n'y auront pas été

vendus, ils doivent s'annoncer au chef

de leur station et remplir les condi-

tions prescrites par le règlement fé-

déral des entreprises suisses de trans-

port. Ces conditions sont imprimées

au verso des bulletins d'admission en-

voyés à chaque exposant.

Cousine Yvette

tel est le titre du roman dont nous

commencerons la publication dans le

prochain numéro. Cette œuvre, du plus

haut intérêt, sort de la fine plume de

Max du Veust, membre de la Sté des

Gens de lettres, Paris.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Février 17. Eichenberger, Germaine et

Georgette, filles de Max, mécanicien, de Birr

(Argovie) et de Amélie, née Uldry.

22. Noth, Maxime-Joseph, fils de Emile,

usinier, de Zunholz, et de Marie, née Cas-

tella.

24. Dunand, Georgine-Marie-Madeleine,

filie de Georges, maréchal, de Vaulruz, et de

Marie-Marceline, née Sottas.

24. Pala, Henri-Antoine, fils de Antoine,

maçon, de Isone (Tessin) et de Ida, née Gre-

monin.

28. Bürki, Oscar-Christian, fils de Oscar,

ferblantier, de Worb (Bâle), et de Louise,

née Leymann.

28. Grandjean, Berthe-Marceline, filie de

François, manoeuvre, de Le Crêt, et d'Al-

phonsine, née Rigolet.

— Décès. —

Février 18. Grandjean, Marie-Louise, mé-

naçère, de Morlon, domiciliée à Bulle, 78

ans.

19. Eichenberger, Georgette, filie de Max,

de Birr (Argovie), 2 jours.

21. Eichenberger, Germaine, filie de Max,

4 jours.

24. Waldmeyer, Pierre-Tobie-Léon, époux

de Babette, née Pflüger, de St-Martin, 64 ans.

— Mariages. —

Février 19. Grangier, Paul-Philibert, ser-

urier, de Bulle, et Maillard, Marie-Louise,

filie de magasin, de Siviriez, les deux à

Bulle.

19. Castella, Marcelin-Louis, charretier, de

Gruyères, à Bulle, et Rouiller, Marie-Sté-

phanie, ouvrière de fabrique, de Sommen-

tier, à Epagny.

19. Moret, Jules-Jean, mécanicien-machi-

niste, de Vuadens, à Bulle, et Morand,

Jeanne-Marie, de Le Pâquier, à Broc.

20. Brasey, Aimé-Joseph, menuisier, veuf

de Hedwige, née Duding, de Morlon, et Joye

Stéphanie, cuisinière, d'Estavayer-le-Gibloux

et Grandsvayz, les deux à Bulle.

†

Mesdemoiselles Clémentine, Lucie et Elisa

DEMIERRE; Madame et Monsieur ME-

NOUD DEMIERRE et leur fille; Monsieur

et Madame Louis DEMIERRE CANTIN,

à Bulle et toutes les familles alliées ont la

douleur de faire part du décès de

Mme V^{ve} Catharine DEMIERRE

née Barras

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et

parente, décédée mercredi soir, à l'âge de

78 ans, après une longue et pénible maladie

et munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu le dimanche 8

mars, à 2 heures 1/4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire

part.

Monsieur Ernest COTTIER et famille, à

Vuadens; Monsieur Alphonse COTTIER,

rév. curé, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur

Joseph COTTIER et famille, à Bulle; Mon-

Maux de gorge.

« Je puis affirmer d'une manière cer-

taine que les Pastilles Wybert-Gaba

sont très efficaces contre la toux, les ca-

tarrhes de la gorge et tous les maux de

cou. Je suis très délicat de la gorge, et

rien ne me soulage aussi rapidement que

les Pastilles Gaba. L. B., à Gümliçon.

En vente partout à 1 fr. la boîte.

Demander expressément les Pastilles Gaba.

Mises de fleuries.

La Société de Laiterie de Lessoc

mettra en mises, le samedi 14 crt., la

première fleurie de la gîte de Lovaz, rière

Lessoc.

Les mises auront lieu à 2 h. de l'a-

près-midi, à l'Anberge communale.

Par ordre: Le Secrétaire

Irénée Robadey.

Jeune homme

de 17 à 18 ans, trouverait place de domes-

tique de campagne du 1^{er} mai jusqu'en

automne.

S'adresser à Haassenstein et Vogler Bulle.

Menuiserie mécanique.

Travaux d'art, aménagements pour maga-

sin, confection de meubles en tous genres,

sapin et en bois dur massif.

Réparation d'anciens meubles.

Travail prompt et soigné, à des prix très

modérés.

RIGANTI & Cie., BULLE

rue du Moléson.

Lingère.

Une forte fille sachant coudre trouverait

bonne place dans un hôtel du canton de Vaud.

Ecrire sous H 416 B, à Haassenstein et

Vogler, Bulle.

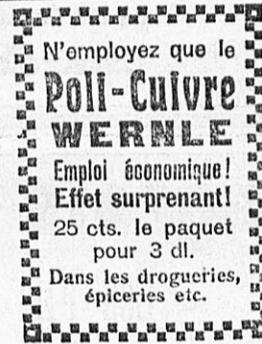
On demande à louer

à La Tour, un appartement de deux ou

trois chambres, avec cuisine.

Adressez offres avec prix à Haassenstein

et Vogler, Bulle, avant le 15 mars.



N'employez que le

Pol-Cuivre

WERNLE

Emploi économique!

Effet surprenant!

25 cts. le paquet

MEUNERIE AGRICOLE

Téléphone 84.

CROTTI FRÈRES, BULLE

Téléphone 84.

Produits alimentaires : Farine. - Semoule. - Gruaux d'avoine. - Gruaux d'orge. - Pois jaunes. - Farine de pois. - Riz. - Pâtes alimentaires. - Maïs polenta.

Articles fourragers : Farines pour bétail. - Recoupes. - Sons. - Orge en grains et comprimé. - Farine d'orge. - Maïs. - Avoines. - Farine d'avoine. - Flocons d'avoine. - Blé comprimé. - Tourteaux. - Graine et farine de lin. - Bourre d'épeautre. - Mélasse. - Lactina suisse. - Graisse stérilisée pour la traite des vaches. - Phosphate de chaux alimentaire.

Articles pour la basse-cour : Maïs en grains et concassé. - Blé. - Mélange de graines, suivant saison. - Aliment concentré de Cuénoud. - Graines pour oiseaux.

Semences : Graines fourragères diverses : Trèfles. - Fenasse. - Luzerne. - Esparcette. - Chanvre de Brisgau, etc.

Spécialités de mélanges pour tous sols.

Froment du printemps. - Orge. - Seigle. - Avoines blanches hâtives et à grand rendement

Engrais chimiques de G. C. Zimmer à Mannheim, maison placée sous le contrôle fédéral. Engrais complets pour toutes cultures. - Engrais phosphatés. - Engrais potassiques. - Scories Thomas. Gypse à semer.

Tous les dosages sont GARANTIS et analysés au Laboratoire fédéral de Chimie agricole, à Lausanne.

Marchandises fraîches et de toute première qualité.

Prix et conditions avantageux.

Engrais chimiques de Fribourg

Les Fils d'Ernest GLASSON, représentants à Bulle.

En vente dès ce jour au dépôt de Bulle et contre **paiement comptant net :**

Engrais complets	le sac de 50 kg.	Superphosphates	les 100 kg.
N° 8 extra 9-2 1/2-5	Fr. 7.20	S 11 (dosage 13/15 St-Gobain)	Fr. 6.90
» E Sp A (dosage N° 8)	» 6.65	S 14	» 7.50
» 7 9-2-5	» 6.05	S 18	» 8.95
» 9 pour pommes de terre	» 5.70	K 30 Sel de potasse	» 11.30

Tous les dosages sont garantis.

Conditions avantageuses pour paiement à la St-Denis.

COMPAREZ

Bassins de fontaines

en ciment armé, fabrication spéciale, toutes long., jusqu'à 6 m. 50, garantis 10 ans. Briques en ciment toutes dimensions, mangeoires à pores, chaux, ciment, gyps, tuiles, briques, drains, etc., rendus à domicile sur demande.

Se recommandent,

DAFFLON frères, MARSENS.

LAITERIE DU MOLÉSON, A. Grandjean

Rue de Gruyères, BULLE

Lait, crème, beurre, fromage fin et ordinaire. Spécialités de tommes grasses. Vacherin pour fondue. Lait journallement. Légumes. Marchandises de choix.

Se recommande.

On demande bon scieur.

Scierie Flamatt.

Bon forgeron

est demandé chez A. Bochud, mécanicien, Bulle.

A vendre ou à louer

à Bulle, à conditions favorables, bâtiment comprenant grand atelier avec toutes machines pour menuiserie et ébénisterie, cour et 3 appartements. S'adresser à l'avocat Magnin, à Bulle.

SOUSSION

Les travaux relatifs à l'installation sanitaire et appareillage de l'eau pour le nouvel orphelinat Duvillard, à Epagnay, sont au concours jusqu'à mercredi 11 mars prochain, à 5 h. du soir. Les frais de soumission sont à la charge des entrepreneurs.

Prendre connaissance des plans et cahier des charges au bureau des soumissionnaires, à Bulle, Place des Alpes

L. Weber & E. Gribi architectes.

A louer

pour le 1^{er} avril, rue du Moléson, un appartement de 2 chambres et cuisine, eau. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 401 B.

Apprenti.

On demande de suite un jeune garçon de 16 à 18 ans comme apprenti sellier-tapissier. S'adresser à M. Albert Charmey, sellier tapissier, à Avenches (Vaud).

Dépuratif

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de constipation habituelle, telles que : Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Dartres, Eczéma, Affections scrofuleuses et syphilitiques, Varices, Rhumatismes, Hémorroïdes, Epouques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, Migraines, Névralgies, Digestions pénibles etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bouteille, pour une cure complète, fr. 8 fr.

Pharmacie centrale, Model et Madleney, rue du Mont-Blanc 9, Genève

Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavini-Oron : Martinet, pharmacien.

Exigez bien la véritable Model.

Pour cause de départ du directeur et par suite de surcroît d'occupations du propriétaire, à remettre de suite le

CINÉMA PERMANENT

de BULLE.

Affaire avantageuse pour personne habitant la place ou les environs. Conditions favorables, facilités de paiement.

Pour traiter, s'adresser à LAUSANNE, à Bios-Ciné, av. Floréal 10, ou sur place, dimanche 15 mars.

A louer

deux appartements et un magasin à la Clef Fédérale, à Bulle. S'adresser à M. Louis Blanc, directeur, ou à M. Léon Pasquier, Bulle.

Piano à vendre.

A vendre à bas prix un piano d'occasion, état de neuf. S'adresser à W. Waser, Bulle.

A vendre

8 à 4000 pieds de foin à distraire. S'adresser à Alfred Moullet, liquoriste, Bulle.



VARIÉ

Le clairon

Il y a longtemps, lorsqu'il était sous Louis-Philippe, où les troupes françaises avaient cette pénétration du Maroc, qui valait la fameuse pénétration par

Après Isly, au mois de 1845, entre Nemours, frontière du Maroc, le général de Montagnac fut tirailleurs et 60 chevaux minable guet-apens.

Les troupes d'Abd-el-Kader de la petite troupe furent massacrées.

Le commandant Cosson le camp de Tarnans, la tête d'une compagnie son colonel. Mais qu'un dernier tirailleur vient

Il tombe à son tour. Sa mes se forme en carabine 15,000 Arabes, qui tout hasard est parti, vent

une volée de balle, pour le camp. Mais la nuit venue, la fusillade meurtrière, l'assaut

bientôt, de la petite troupe leurs qui tenait tête à l'arabe, il ne reste plus que glant, épuisé, son clairon main, que le petit ch

Guillaume Rolland. Cependant, dit M. le capitaine de Gérald, quatre-vingt-trois ch

au secours du commandant Coste. Le même jour l'ennvironne. Il n'a plus retraité en brisant le nemi. A moins d'un

se trouve le marabout. Les derniers tirailleurs trouver un refuge, ce leur a donné en mour

Montagnac. Mais cet est un assaut, car il faut troupe d'Arabes établis

Tous les officiers sont C'est le caporal Lave

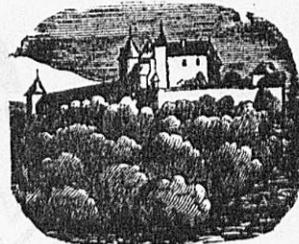
nise la défense, c'est un un drapeau et va le p

grée de balles et de met du marabout. Cependant, le clairon traîné devant Bou-M

cordes en poil de chèvre sable en attendant qu de penser à lui. Il s'a d'emporter le marabout de la ceinture rouge d'un pan d'étoffe blanche vate bleue de Lavays



LA GRUYÈRE



VARIÉTÉ

Le clairon Rolland.

Il y a longtemps, longtemps de cela : c'était sous Louis-Philippe au moment où les troupes françaises commençaient cette pénétration non pacifique du Maroc, qui valait bien l'autre, la fameuse pénétration pacifique.

Après Isly, au mois de septembre 1845, entre Nemours, Nedroma et la frontière du Maroc, le lieutenant-colonel de Montagnac fut attiré, avec 350 tirailleurs et 60 chevaux, dans un abominable guet-apens.

Les troupes d'Abd-el-Kader firent de la petite troupe un épouvantable massacre.

Le commandant Coste, qui gardait le camp de Tarnana, vint aussitôt, à la tête d'une compagnie, au secours de son colonel. Mais quand il arrive, le dernier tirailleur vient de succomber. Il tombe à son tour. Sa poignée d'hommes se forme en carré, entourée de 15,000 Arabes, qui tourbillonnent. Un hasard est parti, ventre à terre, sous une volée de balle, porter l'alarme au camp. Mais la nuée des barbares se resserre, la fusillade devient plus meurtrière, l'assaut plus furieux et, bientôt, de la petite troupe de tirailleurs qui tenait tête à la cavalerie arabe, il ne reste plus, hagard, sanglant, épuisé, son clairon bosselé à la main, que le petit chasseur rouergat Guillaume Rolland.

Cependant, dit M. Léon Lefas, le capitaine de Géaux se porte avec quatre-vingt-trois chasseurs d'Orléans au secours du commandant Froment-Coste. Le même tourbillon infernal l'environne. Il n'a plus qu'à battre en retraite en brianant le cercle de l'ennemi. A moins d'un kilomètre de là, se trouve le marabout Sidi-Brahim. Les derniers tirailleurs vont tâcher d'y trouver un refuge, c'est l'ordre que leur a donné en mourant le colonel de Montagnac. Mais cette retraite même est un assaut, car il faut déloger une troupe d'Arabes établie dans la Kouba. Tous les officiers sont blessés ou morts. C'est le caporal Laveysière qui organise la défense, c'est lui qui improvise un drapeau et va le planter, sous une grêle de balles et de pierres au sommet du marabout.

Cependant, le clairon Rolland a été traîné devant Bou-Maza, lié à vif de cordes en poil de chèvre et jeté sur le sable en attendant qu'on ait le loisir de penser à lui. Il s'agit pour l'instant d'emporter le marabout. Là bas, formé de la ceinture rouge du capitaine, d'un pan d'étoffe blanche et de la cravate bleue de Laveysière, un drapeau

de fortune, drapeau français des soldats de la mort, flotte au vent des balles arabes.

Les chasseurs d'Orléans, abrités dans leur bastion, ne tirent qu'à coup sûr, et les fougueux cavaliers de l'émir, malgré leurs beaux élans, vident leurs étriers. Cette mince troupe de roumis obstinée, implacable, tient en échec les plus fiers guerriers de Bou-Maza. C'est alors que celui-ci s'avise d'une ruse. Il fait délier le clairon et lui offre le salut s'il consent à sonner l'ordre de cesser le feu — la reddition.

Alors, ce fut très beau. Blessé à la cuisse d'un coup de yatagan, le pied fendu, Rolland se lève, mais au lieu de sonner la retraite, il sonne éperdument la charge !

Le noble Abd-el-Kader lui sut gré de cet héroïsme ; il lui accorda la vie, mais le garda prisonnier. A sa dévotion, Rolland reçut la croix, et continua de se battre. Un jour, à lui seul, il mit en fuite une bande arabe et il apporta de cette expédition quinze fais. Pour célébrer cet exploit, le général fit placer Rolland sur un affût de canon, et toute l'armée d'Afrique défila devant lui.

Ses sept ans de services terminés, Rolland (1849) regagna le Rouergue natal. Ce fut dès lors pour lui l'existence paisible du facteur rural, puis du garde-forestier.

FAITS DIVERS

Piège éventé. — Un monsieur ayant perdu son portemonnaie crut ingénieux de publier dans un journal local un avis commençant par la vieille formule : « La personne bien connue qui a trouvé un portemonnaie est priée... etc., etc. » — Le lendemain il recevait la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai effectivement trouvé votre bourse et suis tout disposé à vous la rendre ; seulement, puisque vous me connaissez si bien, je me dispense de vous donner mon nom et mon adresse. Si, dans les trois jours, vous ne vous êtes pas présenté à mon domicile, j'en conclurai que vous m'abandonnez ma trouvaille. Merci d'avance. »

Tête du bonhomme !...

Les pourquoi. — Pourquoi, dans la saison froide, vous introduit-on dans le salon, la plus belle pièce de l'appartement, quand c'est la moins chauffée ?

Pourquoi tant de jeunes personnes qui raffolaient du piano avant leur mariage, le prennent-elles en horreur après ?

Pourquoi met-on de la vanité à al-

longer la liste des parents dans les avis de décès ?

Pourquoi met-on des molletières pour circuler dans une ville ?

Russie. — Un millionnaire empoisonné. — On vient de découvrir sur une voie ferrée en Russie le cadavre d'un millionnaire de Moscou Jourassof, qui était à la veille de se marier. Un télégramme de Saint-Petersbourg dit que le cadavre ne portait aucune blessure, mais que l'autopsie a établi que Jourassof a été empoisonné. On a trouvé dans ses poches une lettre portant ces mots : « Qu'on accuse personne de mort. » Ceci avait été évidemment écrit par un homme sans culture. On croit que l'auteur du crime a placé le corps sur la voie pour faire croire à un suicide.

Indes. — Un oubli mortel. — Le Dr Fox, qui est depuis quelque temps à Calcutta, est mort des suites de morsures de serpents. Le Dr Fox était venu pour démontrer devant les autorités l'efficacité de son antidote contre les morsures de serpents. Les expériences avaient lieu dans le jardin zoologique.

Au cours d'une de ces expériences un serpent fit cinq morsures au poignet du savant. Le docteur soigna immédiatement quatre de ces morsures, mais oublia la cinquième. Dans l'après-midi de vendredi, des symptômes d'empoisonnement se déclarèrent et le docteur succomba à 8 h. du soir.



Garantie contre les ouragans. Excellente ardoise pour couverture et revêtements de façades. Durée illimitée. Garantie 10 ans. Revêtements intérieurs de plafonds et parois. On demande une

A vendre

pour cause de départ, une poussette usagée, une chaise d'enfant, une couchette et un gradin. — S'adresser à Albert Judet, rue du Moléson, Bulle.

Oufs à couvrir :

Orpington fauve et blanc Rhode Island, Langshan noir, Plymouth Rock, Wyandotte perdrix : 4 fr. les 12. Nombreux prix, fécondation garantie 75 %. Parc avicole de Pensier (Fribourg).

Domaine à vendre.

Le curateur de Philippine Seydoux, à Vaulruz, exposera en vente au mises publiques le joli domaine qui sa pupille possède à la Sionge, rière Vaulruz et Sâles, comprenant maison d'habitation avec grange et écurie et environ 6 poses d'excellent terrain, dont une bonne partie attenante au bâtiment. Les mises auront lieu à la Maison de Ville, à Vaulruz, le 9 mars 1914, à 2 h. après-midi.

Xavier Seydoux, curateur.

DERNIÈRE CONQUÊTE dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, la migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, l'épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. En vente dans toutes les pharmacies.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat. Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages). Gligon-Gavard, rue Gutenberg 8b., Genève.

VOUS TOUSSEZ ?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois de sapins des Vosges. souverains contre rhumes, toux, catarrhes.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout. 19 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, Genève.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le SIROP BURNAND

ON CHERCHE

dans famille catholique à Vevey, une jeune fille honnête pour aider au ménage et garder 2 enfants. Bon gage et vie de famille assurés.

S'adresser à M. Chaubert-Rigolet, rue des 2 Marchés 12, Vevey.

On offre à vendre

à La Tour, une maison bien située au soleil, avec deux beaux logements, verger, grand jardin, grange et écurie ; conditions favorables.

S'adresser à Haassenstein et Vogler Bulle, sous H 361 B.

Téléphone 84.

d'orge. - Pois

grains et com-

primé. - Tour-

risse stérilisée

Mélange de

cette. - Chan-

nd rendement

ntrolé fédéral

ories Thomas

sanne.

é.

uratif

elle Model

de contre toutes les ma-

an sang vicié ou de

te, telles que : Bouton-

aisons. D'autres, Exz-

fulentes et syphilitique

es, Hémorrhoides, Epor-

ou douloureuses surtout

l'âge critique. Migrat-

digestions pénibles etc.

érange aucune habitude

0. 1/2 bout. fr. 5.—, 1

cur complète, fr. 8 fr.

entrale, Model et

Mont-Blanc 9, Genève

Pharmacie Gavini-

Martinet, pharmacien

véritable Model.

part du directeur et par

occupations du proprié-

de suite le

PERMANENT

BULLE.

use pour personne habi-

environs. Conditions fa-

e paiement.

dresser à LAUSANNE,

Floréal 10, ou sur

le 15 mars.

louer

ents et un magasin

ale, à Bulle.

Louis Blanc, direc-

on Pasquier, Bulle.

à vendre.

s prix un piano d'occa-

Waser, Bulle.

vendre

oin à distraire.

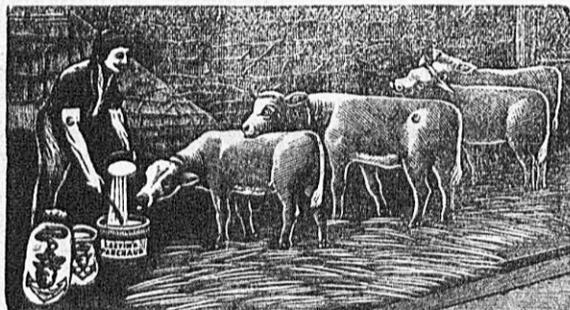
red Moullet, liquoriste



Je vous le dis en vérité
Le
Café de Malt Kneipp de Kathreiner
doit être exigé
Seulement en paquet fermé
Avec le portrait de l'Abbé
"Voilà la Santé"

Lactina Suisse Panchaud

SEUL aliment complet remplaçant avec grande économie le lait naturel pour l'élevage des Veaux et des Porcelets



AGRICULTEURS, demandez dans nos dépôts LA LACTINA SUISSE PANCHAUD, en sacs plombés de 5, 10, 25 et 50 kg. et la marque ANCRE.

Méfiez-vous des contrefaçons.

CERTIFICAT : Ensuite de la demande que m'a faite M. de Brémont, professeur de l'école d'agriculture de Fribourg, Pérolles, j'ai consenti à faire des essais dans mes étables avec la Lactina Suisse Panchaud de la fabrique à Vevey. Je n'étais pas partisan de ce genre de produit, mais aujourd'hui je ne puis que me louer d'avoir essayé cet aliment. Ayant vu que les veaux choisis par M. de Brémont pour ses épreuves buvaient avec avidité ce lait artificiel, je me suis décidé d'en donner aussi à 30 autres sujets destinés à l'élevage. Les essais de M. de Brémont ont eu un plein succès, les 30 veaux ont prospéré comme s'ils avaient été nourris au lait naturel. Je vous remets inclus les photographies des sujets élevés à la LACTINA depuis 5 mois et me réserve de vous faire savoir, en automne, comment ce bétail s'est comporté à la montagne durant l'été. En attendant, je puis recommander chaudement à tous les éleveurs l'emploi de la

LACTINA SUISSE PANCHAUD.

Treyvaux, le 15 juillet 1913.

(signé) Papaux frères.

Le soussigné avise ses amis et connaissances qu'il dessert le

Café du Globe, à VEVEY

Rue des Deux Marchés.

— SERVICE SOIGNÉ —

Jos. Chaubert-Rigolet.

LE GRAND SUCCÈS

Obtenu pendant cette dernière saison d'élevage par l'emploi du Lactiflor et de l'Avémola est un grand encouragement pour la Sté Agraria de persévérer dans cette voie.

Il est maintenant prouvé par un grand nombre d'agriculteurs que ces succédanés sont incontestablement plus avantageux que n'importe quel autre produit à cause de leur composition rationnelle et de leur prix raisonnable. L'analyse officielle et de nombreux certificats en font foi.

En présence de la crise agricole, ces produits peuvent seuls être considérés comme des suppléments utiles du lait. Qu'on s'adresse donc en toute confiance à la Sté Agraria, à Felséieux-Gare, ou dans ses dépôts.

Le CRÉDIT GRUYÉRIEN à BULLE

Capital-actions Frs. 1 000.000. —

reçoit actuellement de

l'Argent en Dépôt

à terme de 1 à 5 ans

4 3 | 4 0 | 0

en Caisse d'Épargne

4 1 | 4 0 | 0

en Compte-Courant

aux conditions les plus avantageuses

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT

Anselme MURITH, succ.

Genève

Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer tout de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schröter.

ROMONT, M. Charles Clément ébéniste

Viande de bœuf

de première qualité

Baisse

sur les pièces de deuxième catégories dans toutes les succursales des

Boucheries-Charcuteries

BELL

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

CURE DE PRINTEMPS

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

Thé Béguin

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc ; qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles ; qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc ; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte fr. 1.25 dans toutes les pharmacies. — A Bulle : Pharmacie Ga-

vin.

291

Bassins de fontaines

en ciment armé, GARANTIS.

Nouveaux prix contre paiement comptant.

Sans séparation :

1 m.	1.50 m.	2 m.	3 m.
fr. 20.—	fr. 25.—	fr. 30.—	fr. 45.—

Avec séparation :

2.50 m.	3 m.	3.50 m.	4 m.
fr. 35.—	fr. 50.—	fr. 60.—	fr. 75.—

Société Matériaux, Les Fils d'Ernest Glasson, Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois " 2.50
Etranger . 1 an " 9.—
" . . . 6 mois " 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Notre Croix fédérale

Voici comment le Jura, parle de la croix fédérale et de l'emploi abusif qu'on en fait :

Tous les Suisses sont fiers de leur pays et en témoignent par leur constance, ils se font un plaisir de le cultiver et de le faire arborer. A défaut de quoi, on n'a nul besoin, ni en temps de fêtes patriotiques, ni de boutons de boutonnières de l'emblème fédéral. La croix blanche sur fond rouge rappelle toute l'histoire de notre pays, de notre jeunesse et de notre enfance et ceux de la jeunesse qui n'ont pas de cérémonie n'exhibe un drapeau, un étendard, que celui aimé de tous, le drapeau fédéral, flotte toujours au premier rang.

Sous les plis de cet étendard marchent gaiement les milices et il n'est pas un jeune homme qui n'ait rêvé à l'âge mûr qui ne se batte son cœur à la vue de ce drapeau d'argent couchée sur fond rouge.

Mais en dehors de nos fêtes patriotiques, la croix blanche sur fond rouge est protégée. Le drapeau fédéral est une marque de fabrique nationale.

Une marque de fabrique nationale est en certain pays soumise à un droit de plicque et que la pudeur la moins raffinée saurait appeler par leur nom.

Les industriels sont donc très respectueux du drapeau d'argent et de son utilisation et celui qui ne s'en rend pas compte, pas qu'on louche quand on regarde.

C'est l'Allemagne. Nous voyons la croix sur le dôme du Reichstag ; en Allemagne vous voyez certains lieux comme monuments officiels imprimés sur des cartes postales destinées à un usage externe.

Les articles... sanitaires !

Nos confrères en journalisme nous rapportent ces faits et s'en font un grand point d'honneur en mandant ce que compte le journal fédéral pour mettre en évidence de choses outrageant pour nous.

Nous voulons encore adresser nos vives félicitations aux fabricants en question qui ont fait la croix blanche sur fond rouge et qu'il aient le courage de ne pas vouloir intervertir l'emblème fédéral.

— croix rouge sur fond blanc — dont l'emploi est interdit par la loi de commerce.